

Compte rendu du Conseil municipal du 27 mai 2011

Madame Myriam Bresous absente donne pouvoir à Monsieur le Maire
Monsieur Maurice Micolon absent donne pouvoir à Monsieur Daniel Pellier.
Le précédent compte rendu n'appelant aucun commentaire celui-ci est adopté à l'unanimité.

Délibérations :

Travaux de réfection de l'église :

Plâtrerie peinture : 5 entreprises ont été consultées, c'est l'entreprise Cheminal qui a été retenue pour un montant total des travaux de 42756,40€TTC.

Electricité : 3 entreprises ont été consultées, c'est l'entreprise Séon qui a été retenue pour un montant total des travaux de 17993,37€.

Horloges : Le nombre limité d'entreprises assurant ce type de travail, un seul devis a été retenu, c'est la société Plaire qui assurera les travaux pour un montant total de 8257,15€TTC.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'un vitrail du bâtiment nécessite quelques petits travaux et c'est l'entreprise « vitrail du Forez » qui assurera ce travail pour un montant de 271,49€TTC.

Le montant total des travaux s'élève à 69278,41€TTC.

Après en avoir délibéré le conseil autorise Monsieur le Maire à passer commande des travaux correspondant.

Par ailleurs celui-ci rappelle que le diocèse participe à hauteur de 40 000€ pour la réalisation de ces travaux.

Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2010 :

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil du contenu du rapport et sollicite celui-ci sur son adoption.

Monsieur le maire précise que ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service. De plus il doit être joint aux demandes de subventions déposées auprès du Conseil Général.

Le conseil adopte ce rapport à l'unanimité.

Subvention à l'association solidarité Mably Pô.

Cette association en partenariat avec le SIEL sollicite les communes pour le financement de lampes autonomes solaires pour un montant de 30€ l'unité.

Ce financement aidera des villages du Burkina- Faso à s'équiper ainsi de points lumineux pour les villageois.

Monsieur le maire propose le financement de 3 lampes soit une subvention de 90€ versée à L'association.

Adopté à l'unanimité.

Approbation des contrats CUI de Monsieur Arrisson Chaussy et de Mademoiselle Céline Chambon.

A la demande de la trésorerie de BALBIGNY Monsieur le Maire sollicite le Conseil municipal pour qu'il puisse délibérer sur ces contrats.

Adopté à l'unanimité.

Informations :

Concernant la MJC Monsieur le Maire rappelle le projet de collaboration avec la commune de Violay.

Le fonctionnement du centre de loisirs fait appel au déplacement des enfants en fonction de leur âge pour qu'il puisse bénéficier de salles pour leurs activités, disponibles sur Violay.

Les communes de Bussièrès et Violay seront sollicitées à hauteur de 1000€ par an pour les frais de transport.

Ce fonctionnement est en place pour les vacances d'été de cette année.

Schéma départemental de coopération intercommunale.

Monsieur le Maire informe le conseil du déroulement des travaux engagés pour la réforme territoriale.

Il transmet à chaque élu un ensemble de documents précisant les différentes étapes de cette réforme ainsi que le Schéma départemental de coopération intercommunal proposé par monsieur le Préfet.

Ce schéma doit faire l'objet d'un vote de chaque communauté de communes et chaque commune avant le 15 aout 2011 pour être transmis à la commission départementale de coopération Intercommunale.

Cette commission aura jusqu'à la fin de l'année pour travailler avec Monsieur le Préfet pour une rédaction finale du schéma.

Questions diverses :

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'association musicale de Feurs qui sollicite une subvention. Après un court débat l'ensemble des conseillers souligne le fait que notre commune finance déjà l'école de BUSSIERES/BALBIGNY et qu'il n'est pas opportun de financer d'autres écoles.

Monsieur le Maire lit un courrier émanant d'un membre du personnel communal qui sollicite l'obtention de jours de congé supplémentaire pour ancienneté.

Monsieur le Maire propose que le conseil réfléchisse à cette demande et se positionne lors de la prochaine réunion.

Prochaine réunion du Conseil municipal le vendredi 8 juillet à 20h.